

# Torsac

*Journal communal*



*Infos Municipales*

*Juillet 2020*

## BAS LES MASQUES !

Promis, le prochain article abordera un autre thème d'actualité que notre nouveau coronavirus !

Mais celui-ci a des effets tellement inattendus que je voulais vous faire partager une réflexion.

Il n'y a pas si longtemps, les pouvoirs publics avaient décidé de lutter contre le voile et de l'interdire dans certaines situations, l'idée étant de ne pas se dissimuler le visage.

Aujourd'hui, nous voici invités à porter un masque pour nous protéger, pour des raisons évidentes.

Nous sommes donc passés d'une vision à une autre très rapidement dans un souci d'adaptation.

Mais le masque, d'où vient-il ?

L'objet a servi, dans l'Antiquité grecque, à dissimuler le visage des acteurs et il comportait des expressions du visage figées, visibles de loin.

Le mot vient du bas latin masca et signifiait sorcière !

On comprend alors qu'il a pu vouloir dire faux visage destiné à faire peur.

Il fallait se grimer, se barbouiller le visage pour y parvenir.

Il est logique que ce geste, en cosmétique donne notre masque de beauté : le masque ne fait plus peur, il rend beau, plutôt belle, ses utilisatrices étant plus nombreuses que ses utilisateurs. Le mascara embellit les yeux.

Le masque peut protéger les escrimeurs.

Désignant un morceau de velours qui couvrait les yeux et le dessus du nez, le voici aujourd'hui couvrir au contraire uniquement la partie basse du visage.

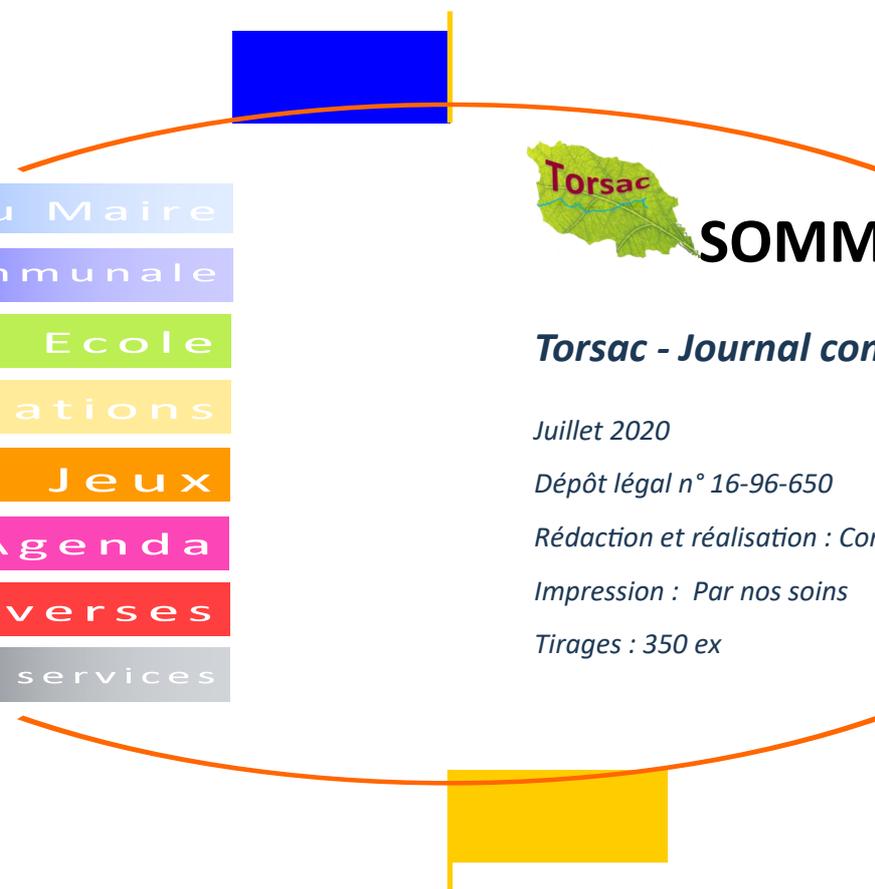
Que d'évolutions !

Les militaires emploient le mot démasquer une batterie dissimulée pour pouvoir faire feu, et c'est peut-être de là que provient l'expression faire tomber le masque, pour découvrir la vraie personnalité de quelqu'un qui la cachait auparavant.

Et la boucle est bouclée : ne nous dit-on pas que le confinement juste terminé a servi de révélateur des comportements humains profonds ?

Alors oui, nous avons tous envie de penser: bas les masques !

A la fois parce que rien ne vaut ce qui est vrai, authentique, mais aussi parce que nous avons tellement hâte de retourner à la normale, sans masque dans notre vie quotidienne !



- Mot du Maire
- Vie Communale
- Ecole
- Associations
- Jeux
- Agenda
- Infos diverses
- Mémento services



## SOMMAIRE

### *Torsac - Journal communal*

*Juillet 2020*

*Dépôt légal n° 16-96-650*

*Rédaction et réalisation : Commission journal*

*Impression : Par nos soins*

*Tirages : 350 ex*



Pensez à consulter le site <https://www.torsac.fr> vous retrouverez des informations à jour sur la vie de la commune y compris les éditions papier du journal au format numérique.

Chères Torsacoises, chers Torsacois,

Confinement, déconfinement, une succession de protocoles à mettre en place, des consignes sanitaires à respecter, tel a été notre quotidien pour finir ce premier semestre et aborder le deuxième.

L'école a été notre principale préoccupation et c'est avec la participation du personnel, des enseignants et des enfants eux-mêmes que nous avons pu achever cette année scolaire dans les meilleures conditions possibles. Dès le 11 mai, nous avons le retour de nombreux élèves (100% après le 22 juin) et ils ont ainsi pu terminer les programmes de l'année. Cette organisation a permis également d'envisager une rentrée en septembre plus sereine. Seul le transport entre les 2 écoles (Torsac / Fouquebrune) reste à finaliser.

Au cours de ces 6 premiers mois, nous avons vécu une situation inédite mais la solidarité et le privilège de vivre à la campagne nous a permis d'affronter cette épreuve.

Le 25 mai, nous avons enfin installé le nouveau conseil municipal et désigné les membres des commissions. Ces élus ont voulu se présenter (couverture du journal) avec une identité individuelle et collective à la fois pour mettre en évidence la cohésion de cette équipe et un engagement mutuel au service de la commune devant les symboles de la République.

Dans ce contexte particulier, l'ancien conseil a quitté ses fonctions et je voudrais remercier ces élus qui ont œuvré pour la commune ces 6 dernières années.

Ce nouveau mandat sera particulier dans le sens où il faudra intégrer la santé de nos concitoyens, les nouvelles dispositions pour un bien vivre ensemble, faire face aux conséquences de cette épidémie... Néanmoins, nous conforterons la structure de notre territoire, son équilibre, son harmonie, nous participerons à la poursuite des travaux engagés par l'agglomération et nous confirmerons notre place au sein de cette communauté de 38 communes.

Certains travaux de voirie sont en cours sur notre commune (réalisation d'un tourne-à-gauche aux Grassetts, réaménagement du réseau d'eau potable aux Chaintres, travaux pour la fibre optique de Torsac en direction de Dignac) et occasionnent des désagréments. Nous espérons votre compréhension.

Vous rencontrerez certainement la SEMEA sur la commune. Elle refait la cartographie du réseau d'eau potable sur toute la commune (marquage bleu au sol).

Pour votre tranquillité, n'hésitez pas à appeler la mairie quand vous remarquez des mouvements inhabituels sur la commune.

Je vous souhaite un bel été. Je vous propose de visiter TORSAC le 24 juillet de 17h30 à 18h30 avec le service Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême accompagnés d'un guide-conférencier. Vous êtes tous conviés à participer le 29 Août au concert « JAZZ SWING à TORSAC »

Catherine Bréard

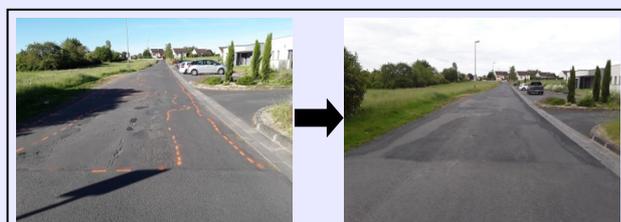


## Eco-Patcher

Durant le mois de juin vous avez sûrement pu apercevoir de petits panneaux avec la mention Eco-Patcher. Cette société a eu pour mission durant le mois de juin de réparer les routes de la commune.

La société s'occupe de différents types de dégradations comme :

- ⇒ L'arrachement de chaussée
- ⇒ Rive dégradée
- ⇒ Faiénçage
- ⇒ Affaissement de tranchée
- ⇒ Nid de poule (formé par le gel et le dégel successif)



Pour voir le fonctionnement : <https://www.eco-patcher.fr/chantier/>

**Vous trouverez ci-dessous un extrait du compte rendu numéro 40 concernant la désignation des membres pour représenter la commune ainsi que sur les différentes commissions communales**

**Délégués pour représenter la commune au sein des différents syndicats (titulaires suivi des suppléants)**

n° 2020-40-6 – Syndicat intercommunal de la Fourrière → Philippe BRISSEAUD, Bernard BOUCQ

n° 2020-40-7 – Syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente (SDEG 16) → Philippe BRISSEAUD, Didier SAUMON

n° 2020-40-8 – Agence technique départementale de la Charente (ATD 16) → Jimmy GUISET, Catherine VARAS-DIARRA

**Référents**

Correspondant défense : Philippe BRISSEAUD , Référent canicule : Patricia LABUSSIÈRE

Correspondant sécurité routière : Olivier ADAM , Référent EDF tempête : Didier SAUMON

**Commission d'appel d'offres**

Membres titulaires : Laurent BENETEAU, Philippe BRISSEAUD, Didier SAUMON

Membres suppléants : Marie-Line TARDY, Olivier ADAM, Pascal LARPE

**Membres des différentes commissions communales**

Madame le Maire, Catherine BREARD, est présidente de droit dans chacune des commissions

**Commission finances – développement économique** : chargée de surveiller le bon équilibre du budget, limiter les charges de fonctionnement, étudier le financement des gros projets, rechercher des subventions...

Laurent BENETEAU, Jordane BONNAMY, Marie-Line TARDY

**Commission urbanisme – environnement – patrimoine** : chargée de l'aménagement du territoire et du devenir des bâtiments

Laurent BENETEAU, Philippe BRISSEAUD, Patricia LABUSSIÈRE, Wilfried BLANC, Pascal LARPE, Olivier ADAM, Hervé

GREGOIRE, Jordane BONNAMY

**Commission infrastructures – équipements communaux** : chargée de la surveillance et de l'entretien de tout équipement offrant des services (voirie, réseaux électriques, télécom + fibre, assainissement collectif, eau potable...) et autres équipements tels que l'école, la mairie, l'agence postale,...

Bernard BOUCQ, Wilfried BLANC, Didier SAUMON, Chantal SURGET, Jordane BONNAMY, Marie-Line TARDY

**Commission travaux – voirie – patrimoine** : chargée de programmer et de suivre les gros travaux

Philippe BRISSEAUD, Laurent BENETEAU, Didier SAUMON, Catherine VARAS-DIARRA, Marie-Line TARDY, Wilfried

BLANC, Pascal LARPE, Olivier ADAM, Hervé GREGOIRE

**Commission éducation – santé – risques sanitaires – action sociale** : chargée de la vie scolaire, la santé et des risques sanitaires, de l'action sociale

Jordane BONNAMY, Jimmy GUISET, Hervé GREGOIRE, Chantal SURGET, Marie-Line TARDY

**Commission communication – culture – animations – associations – sports et loisirs** : chargée de réaliser le journal communal, de faire vivre le site internet, de programmer et suivre des animations, de communiquer avec les associations, avec les jeunes et les seniors

Laurent BENETEAU, Jimmy GUISET, Chantal SURGET, Patricia LABUSSIÈRE, Catherine VARAS-DIARRA, Marie-Line TARDY

# L'ÉTÉ SERA CHAUD !



Bientôt un bel été se profile, comme nous l'avons déjà vécu, la canicule peut revenir :

La canicule se caractérise par la persistance de fortes températures pendant au moins trois jours de suite, sans baisse de température notable pendant la nuit. Sans un répit de fraîcheur, le corps s'épuise et les risques de déshydratation ou de coup de chaleur sont importants. Il est donc primordial de savoir comment réagir face à ces chaleurs extrêmes. Des conseils rafraîchissants, pour les petits comme pour les grands ...

## Comment se rafraîchir en cas de canicule ?

- Humidifiez régulièrement votre peau à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette humide. Ventilez ensuite les parties mouillées avec un ventilateur manuel pour plus d'efficacité.
- Prenez régulièrement une douche ou un bain frais et ne vous séchez pas.
- Essayez de passer 2 à 3 heures par jour dans un lieu climatisé : bibliothèque, centre commercial, cinéma, église... En cas d'alerte de canicule, la liste des lieux climatisés à proximité de votre domicile peut être demandée à la préfecture de police ou à la mairie, notre Commune a désigné un référent canicule .
- Évitez les efforts physiques aux heures les plus chaudes et respectez l'heure de la sieste !

## Comment boire et manger ?

- Buvez régulièrement de l'eau, même si vous n'avez pas soif, 1 litre et demi à 2 litres par jour, sauf contre-indication médicale. Évitez l'alcool qui favorise la déshydratation, ainsi que le thé, le café et les sodas qui sont diurétiques .
- Consommez des fruits et légumes, riches en eau.
- Ne buvez pas de boissons glacées car la sensation de soif s'estompe plus rapidement.
- Mangez normalement, même si vous n'avez pas faim, éventuellement en fractionnant vos repas. Privilégiez des fruits et légumes crus, tout comme les plats froids ou ceux qui demandent une cuisson rapide.

## Comment sortir dans les meilleures conditions ?

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes, entre 11h et 21h.
- Recherchez l'ombre et ne vous exposez pas au soleil.
- Emportez avec vous une bouteille d'eau.
- Portez des vêtements légers, amples et clairs, si possible en coton, qui laissent passer l'air et absorbent la transpiration. N'oubliez pas non plus le chapeau !
- Évitez les activités physiques nécessitant une grande dépense d'énergie : sports, jardinage, bricolage...

## Comment rafraîchir son intérieur ?

- Gardez les fenêtres, rideaux, volets et stores fermés pendant la journée et ouvrez-les le soir et la nuit quand la température baisse. La température est généralement à son minimum vers 4 heures du matin.
- Limitez l'utilisation des lumières et appareils électriques qui diffusent de la chaleur : ordinateur, lampes halogènes, télévision...
- Favorisez les courants d'air dès que la température extérieure est inférieure à la température intérieure.
- Utilisez un ventilateur. Pour améliorer son efficacité, vous pouvez le placer devant un récipient contenant des glaçons et de l'eau froide.
- Si ces conseils ne sont pas suffisants afin de rafraîchir votre maison, vous pouvez faire l'acquisition d'un climatiseur.
- Si vous possédez une climatisation, quelques règles d'usage sont à respecter pour votre santé et votre sécurité.

### Quels sont les signes qui doivent alerter ?

- Grande faiblesse/grande fatigue ;
- Étourdissements, vertiges, troubles de la conscience ;
- Nausées, vomissements ;
- Crampes musculaires ;
- Température corporelle élevée ;
- Soif et maux de tête ;
- Tenue de propos incohérents ;
- Perte d'équilibre, perte de connaissance et/ou convulsions.

Si vous observez ces symptômes, consultez rapidement un médecin ou appelez le 15. En attendant les secours, il faut placer la personne à l'ombre ou dans un endroit frais, l'asperger d'eau fraîche ou la recouvrir de linges humides, et l'éventer.

**Si l'un de vos proches ou voisin est âgé, handicapé ou dépendant, prenez de ses nouvelles régulièrement pendant les épisodes de canicule !**



# L'adressage communal

Le conseil municipal poursuit le travail de ses prédécesseurs pour réaliser l'adressage de la commune.

L'adressage est un élément clé dans l'aménagement

du territoire. Entre autres, celui-ci permet :

- un accès facilité et plus rapide des services de secours
- des déplacements et une navigation facilités pour les habitants et les visiteurs
- des opérations de livraisons optimisées
- des relations facilitées avec les opérateurs des services (eau, électricité, télécom)
- de bénéficier de la présence des numéros des bâtiments et des noms de voie dans les GPS et les services de cartographie en ligne



Pourquoi mon numéro de maison est-il à 3 ou 4 chiffres ? Il y a deux systèmes de numérotation.

La numérotation continue (historiquement utilisée dans les villes) où les immeubles sont numérotés avec des numéros croissants depuis le début de la voie.

La numérotation métrique : les numéros attribués aux propriétés représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation. Cette numérotation permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante et sans risque de créer des numéros bis ou ter le long de la voie.

Le plus de la numérotation métrique :

La numérotation métrique est particulièrement efficace pour les organismes de secours puisque le numéro comporte la distance à parcourir depuis le début de la voie.

### Travaux d'extension du Cimetière

Les travaux, qui ont débuté en fin d'année dernière, ont été lancés en raison d'un manque d'emplacement. Suite aux intempéries, à la structure du sol (rochers), et à la période de confinement due à la Covid-19, les travaux ont été achevés en mai 2020.

Désormais 71 emplacements sont à disposition (36 pour caveaux simples largeur 1,5 m et 35 pour les caveaux doubles largeur 2,5m). Chaque place est déjà creusée sur 50 cm afin d'éviter des difficultés ou détériorations rencontrées par le passé.

Une zone a été aménagée avec des bancs et des chênes verts pour créer un peu d'ombrage et un emplacement de stationnement handicapé a été créé sur la partie haute.

Les allées ont été réalisées avec du terre pierre pour limiter l'imperméabilisation du sol et les espaces sont fleuris.

Le remblai récupéré a été utilisé pour empierrier les chemins notamment de La Faye et de La Petite Courrière. Nous en profitons pour remercier Patrick Labonne et Cédric Large qui ont donné de leur temps pour étaler et égaliser ce remblai.

*Coût total des travaux* : 85 994.50 € HT ;

*Montant des subventions obtenues (Etat et Département)* : 50 544 € soit 58,78 %

*Autofinancement* : 35 450,50 € soit 41,22 %

Pour tous travaux de construction ou de réparation de caveaux, une déclaration doit être faite en mairie.

### Travaux de voirie

Au **lieu-dit le Plantier**, un espace de retournement a été créé pour améliorer le ramassage des ordures ménagères.

Au **Grand Chamoulard**, la route de Charsé, en continuité de celle de Puymoyen, a été rénovée.



L'aménagement du **carrefour des Grassetts** est réalisé par le Département afin de diminuer la dangerosité de ce lieu.

Des travaux ont été réalisés à **La Petite Andôle** pour remettre en état le terrain de M. Bacon. En effet, à la suite d'un incident, l'accès à La Petite Andôle a été fermé et ce dernier a gentiment ouvert sa propriété pour que les riverains puissent circuler.

Des travaux, réalisés par la SEMEA, sont en cours aux **Chaintres**. Ils ont pour finalité de dévier le réseau d'eau potable qui actuellement traverse les champs en provenance du lotissement de Chez Mériot. La nouvelle canalisation suivra la route jusqu'à l'intersection en bas du bourg.



Merci aux habitants pour leur patience suite aux désagréments engendrés par ces différents travaux.

## BIEN VIVRE À TORSAC = SAVOIR VIVRE PARTOUT



Nous avons la chance de vivre sur un joli territoire, doté d'un bel environnement patrimonial et bucolique !

Afin de continuer de vivre au mieux, ensemble, retrouvons les règles de savoir vivre et de bon sens commun.

Nous sommes tous la voisine ou le voisin de quelqu'un .

Si nous respectons ces règles de bon voisinage, notre entente sera meilleure .

Nos échanges gagneront en qualité !

- **Les rippers doivent passer afin de collecter les containers poubelles, mais nous sommes un jour férié, aïe-aïe-aïe :**

⇒ Rangez obligatoirement votre container chez vous, vous le ramènerez lors de la prochaine collecte



- **Les containers débordent ?**

⇒ Ne les surchargez pas, pensez à aplatir les déchets qui peuvent l'être et entreposez-les chez vous en attendant ; Sinon les containers débordent et polluent les espaces publics ou privés sur lesquels ils sont entreposés, parfois des animaux répandent ces déchets un peu partout .

⇒ Le container de verres est plein ? Inutile de laisser vos contenants en verre en vrac au pied du container, ils se brisent, ils font loupe et le risque d'incendie est bien là ! Rapportez vos contenants en verre chez vous jusqu'à la prochaine collecte.

- **Sur les parties communales, comme sur la voie publique, sur les parties privées, dans la nature, ne déversez rien qui mettra des siècles à disparaître, vous voyez des déchets, lors de vos promenades ?**

⇒ Munissez vous d'un sac et d'un bâton, ramassez-les, de bons gestes, simples, à la portée de tous et dans l'intérêt commun !

- **Un problème pour recevoir vos courriers et/ou colis ?**

⇒ Vous êtes dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée, ce qui inclut de mettre au minimum son nom sur sa boîte aux lettres de manière claire et lisible. Le numéro de votre habitation doit également être lisible. Pour mener à bien la distribution du courrier et des colis, il est beaucoup plus efficace pour votre facteur d'avoir une boîte aux lettres bien identifiée et facile d'accès. Bientôt nous allons passer à la phase « adressage », sur notre Commune (attributions de noms aux rues et numéros),



- **Votre animal de compagnie s'est échappé ? Mettez-vous en quête, faites-le tatouer ou pucer, c'est obligatoire (cf. la campagne du 08 au 14 juin 2020, « Fichier national des carnivores domestiques »), il peut se perdre, faire des dégâts chez vos voisins, ou s'en prendre à leurs propres animaux !**

- **Déchets verts ? PAS DE FEU, direction la déchetterie ! Ou joindre la mairie pour avoir accès au broyeur de déchets verts. Encombrants ? Direction la déchetterie OU appelez la déchetterie au 0 800 77 99 20 (dès que ce service sera à nouveau autorisé, l'appel est gratuit).**



- **Tous travaux de clôtures, modifications de constructions (toitures, changement de menuiseries...), annexes (abris de jardin, piscine,...) doivent faire l'objet de déclaration en mairie.**

- **Les lignes téléphoniques et électriques doivent être entretenues et chacun doit surveiller que les branches soient suffisamment élaguées afin de ne pas détériorer les lignes existantes et ainsi faciliter l'accessibilité en vue de l'installation de la fibre optique.**



## FABRICATION DE MASQUES EN TISSU POUR LA COMMUNE

Suite à l'annonce du déconfinement du 11/05/2020, la commune a voulu, en plus des masques fournis par le département, disposer d'un petit stock de masques en tissu pour les besoins de ses concitoyens.

Nous tenons donc à remercier tout particulièrement l'association « KOMBI BEOGO GUIE » qui a fourni le tissu (déjà découpé), le fil et le galon. Cette association, créée en 1998, a pour but d'aider au financement du lait pour des bébés au BURKINA FASO.



Les bénéfices de ses différentes manifestations sont intégralement reversés à la pouponnière de GUIE.

Ses revenus proviennent de :

La vente d'objets faits main (tabliers, sacs, maniques...)

Manifestations théâtrales,

Les Jouffrounades (randonnées, ventes de pizzas, concerts)

Récupération de papier et ferraille

Chaque année, l'association envoie par container des vêtements pour enfants et des jouets.

Si vous voulez prendre contact avec l'association, vous pouvez le faire au n° de téléphone suivant : 06.41.98.08.07 ou vous rendre sur le site : <http://azn-gui-burkina.org>

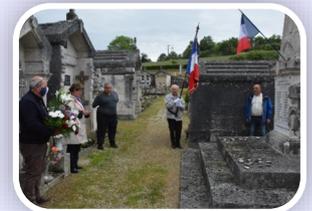
Nous souhaitons aussi remercier chaleureusement toutes les petites mains de Torsac qui ont, à partir de ces matières premières, confectionné des masques en tissu. La commune a pu ainsi fournir un masque à chaque enfant allant à l'école de Torsac. Si besoin, ils sont disponibles aussi bien pour les adultes que pour les enfants dans la limite du stock disponible à la mairie aux horaires d'ouverture.



## MERCI ET PROTEGER LES AUTRES ET VOUS-MEME



### Commémoration du 75e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 à TORSAC



Malgré la situation bien particulière liée au confinement, la cérémonie de la commémoration du 08 mai 1945, date de la capitulation de l'armée allemande, a bien eu lieu à TORSAC. Elle s'est déroulée en comité restreint. Madame le maire, accompagnée de ses adjoints et du porte-drapeau a lu le message de M. le Président de la République.

Drapeau incliné, un hommage a été rendu aux morts de Torsac dont les noms sont gravés sur le monument, suivi d'une minute de silence et du dépôt de gerbes.

A cette occasion, il a été également rendu hommage à l'Abbé Richeux ainsi qu'à Marc SAUMON qui a été notre porte drapeau pendant de nombreuses années.





# L'école d'après...

Après l'annonce du gouvernement de rouvrir les écoles primaires, Mme Le maire et son équipe, en concertation avec les enseignants, ont tout mis en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire des élèves et des instituteurs.

## Situation avant le 22/06/2020

Le 12 mai 2020 au matin, les élèves de l'école de Torsac ont repris le chemin de l'école avec bonheur ; enfin on va retrouver les copains et les copines.

Pour respecter les directives liées aux mesures sanitaires, il a fallu changer les habitudes :

L'accueil des enfants a été scindé en deux : accueil des CE par l'entrée cour de la mairie et l'accueil des CM par la cour de l'église.

Il a été décidé, en consultation avec les parents, de découper la semaine scolaire comme suit : le lundi et le mardi pour les CE1 et les CM2 et le jeudi et vendredi pour les CE2 et les CM1. Ainsi, l'effectif par classe a varié entre 9 et 13 élèves. En début de rentrée, l'effectif accueilli était de 41 élèves sur 52 soit environ 75% des enfants. Très rapidement, le pourcentage a atteint les 90%. Les jours où les enfants n'avaient pas classe, les leçons et les exercices ont été mis en ligne sur le blog du RPI Torsac Fouquebrune.

Les salles de classe ont été réorganisées pour respecter la distanciation sociale et la mairie de Torsac a offert à chaque élève un masque en tissu et une bouteille d'eau individualisée.

Un sens de circulation a été mis en place et un sanitaire sur 2 a été condamné pour respecter la distanciation sociale.



Les enfants se sont très vite adaptés à ses nouvelles règles. Tout s'est très bien déroulé.

## Situation après le 22 juin 2020

Suite à l'annonce du Président de la République le 16 juin 2020, le retour obligatoire de tous les élèves de maternelle, primaire et collège a eu lieu le 22 juin 2020. L'école de Torsac a pu accueillir tous les écoliers en respectant les mesures sanitaires qui ont été allégées.

## Ressenti des enseignants

Les enseignants n'ont pas ressenti de réelle coupure avec leurs élèves. En effet, les parents ont joué le jeu et ont bien suivi leur(s) enfant(s) pendant le confinement. Les enseignants ont posté sur le blog de l'école les cours, les exercices et les devoirs. Il n'y a pas eu d'enfant « décrocheur ».

En raison des mesures sanitaires, il n'y avait plus de travail en groupe, les expériences en sciences ont été arrêtées et l'apprentissage par le jeu (en maths par exemple) a été suspendu. Par contre, avec 2 AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) et des classes à un seul niveau (donc petit effectif) durant la période transitoire entre le 11 mai et le 22 juin, le suivi individuel des élèves a été facilité, même si les enseignants ont regretté de ne pas avoir eu leurs élèves toute la semaine.

## A Torsac, la cantine et la garderie ont toujours été assurées depuis le 11 mai.



**La garderie** : Les enfants sont restés dans leur classe respective et étaient surveillés par la même personne (Emeline pour les CE et Linda pour les CM).

**La cantine** : Afin de respecter la distanciation sociale, la restauration a été assurée à la salle polyvalente. Les enseignants encadraient les enfants pour le trajet allant de l'école à la salle polyvalente. Laetitia préparait les repas et Linda et Emeline assuraient le service et le nettoyage.



## APVP

ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE DE TORSAC

L'association, loi 1901, a été créée en Février 2020.

Elle a pour objet d'échanger, d'élaborer et de se saisir de tout sujet en direction de l'environnement et de l'aménagement du territoire de Torsac.

### Membres du bureau :

- Président : Alain ROBBE
- Vice présidente : Monique AUBIN
- Trésorière : Elisabeth HOWE
- Trésorière adjointe : Roselyne DESCHAMPS
- Secrétaire : Jean ROUSSEAU
- Secrétaire adjoint : David JORAT

L'association accueille toute personne soucieuse du devenir de son environnement et qui voudrait participer activement aux projets en lien avec la valorisation du patrimoine. L'adhésion annuelle est de 10 euros.

N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : [apvp.torsac@gmail.com](mailto:apvp.torsac@gmail.com)



## Centre Canin de Torsac



L'association a été créée en 2013 par M. Troubadis. Elle exerce son activité sur le terrain de foot de Torsac.

3 disciplines sont pratiquées à savoir :

- l'obéissance canine
- Le pistage
- Le RCI est un sport canin qui comprend 3 exercices qui mettent en avant les différentes capacités du chien.

Le Centre Canin de Torsac reprendra ses activités le 22/08/2020 pour l'éducation ainsi que l'ensemble de ses disciplines (IGP, Obéissance, agility, pistage).



<https://www.facebook.com/groups/160978090778353>



# TORSAC CLUB PONGISTE



## Information et Nouvelles du club

Voici seize ans et demi que le club de tennis de table a été créé dans notre commune. Pour la saison 2019/2020 le nombre de licenciés est de 30 personnes : 2 femmes et 28 hommes dont 12 jeunes. La majorité des joueurs habite à Torsac ou ses proches alentours.

## Résultats 2019/2020

Le championnat départemental par équipes : La saison se découpe normalement en deux phases, chacune constituant un championnat, conditionnant les montées, descentes ou maintien dans la division. Au niveau départemental, on compte 5 niveaux allant de la D4 à la PR (pré-régionale). Dans ce championnat, Torsac compte quatre équipes.

Pour la première phase de septembre à décembre

L'équipe A en Promotion régional (PR) termine à la septième place sur 16 équipes et se maintient à ce niveau pour la deuxième phase. L'équipe était composée de Xavier BOULESTIN, Vincent GUILBAUD, Sébastien MOTARD, Théo BOURDIN & Thierry PERONNAUD comme capitaine.

L'équipe B en D1 termine à la douzième place sur 16 et se maintient également. L'équipe était composée de Dorian BOURGEOIS, Jean Pascal DAYGRE, Frédéric MURER, Jean Luc SAUVAGE et Jean-Jacques PEYRAUD comme capitaine.

L'équipe C en D2 termine à la vingt-septième place sur 32 et se maintient également. L'équipe était composée de Nathan BOURDIN, Stéphane CHARRIER, Francis GUILBAUD, Roberto GONGALVES, Gilles NAUZIN et Emilie GAUHIER comme capitaine.



L'équipe D en D4 termine à la septième place sur 27 équipes. Elle était composée de Thonin BARTHEL, Rémi BOURDIN, Cyprien DE PESLOUAN, Thibaud DUPUIS Lucas FARCHAUD et Gérard BOUILLLOUX comme capitaine. Cette équipe a toujours pour objectif d'intégrer progressivement ses jeunes au championnat.

Lors de la deuxième phase en raison de la crise sanitaire le championnat s'est arrêté après seulement trois journées. Normalement nos équipes repartiront en septembre 2020 au même niveau que celui du début de la phase 2. C'est-à-dire, PR, D1, D2 et D4.

## Ecole de tennis de table

L'école de tennis de table fonctionne toujours aussi bien. L'initiation des jeunes un mercredi sur deux continue et se passe bien. Deux séances sont assurées, la première avec Christophe Delaporte éducateur du comité et la seconde avec quatre bénévoles. L'objectif serait bien évidemment d'augmenter le nombre d'interventions par un professionnel, cependant le coût reste un frein. Cette année pas de passage de diplôme pour nos jeunes, le championnat jeunes ayant été annulé également après 2 journées.

Le championnat jeunes : Il se déroule sur un nombre d'environ 6 journées (en principe le dimanche) avec dans un premier temps un tour de brassage, puis la constitution d'équipes de divers niveaux et enfin d'un petit championnat.



Trois équipes ont été engagées au nom du club sur ce championnat jeunes.

Deux en catégorie « cadet/Junior » avec Thonin BARTHEL, Nathan BOURDIN, Cyprien DE PESLOUAN & Rémi BOURDIN, Lucas FARCHAUD & Thibaud DUPUIS.

Une en « Benjamin/Minime », de gauche à droite : Paul BELLIARD, Alexandre VERGNAUD, & Paul LAPEYRE

## Divers

Afin de contribuer au financement de ses diverses activités, le club effectue en cours d'année plusieurs actions :

- ⇒ Ramassage des métaux ferreux : Cette activité est un peu en perte de vitesse,
- ⇒ Le 08 février 2020 a eu lieu le traditionnel concours de belote du club. Et cette année sans neige, sans tempête a été un bon cru. Merci à tous les bénévoles, les artisans et commerçants pour leurs dons et les petites mains qui ont préparé avec soin toutes les crêpes pour que cette soirée soit une réussite. 48 équipes étaient engagées et de nombreux participants des clubs voisins ont été vus.

Normalement l'assemblée générale du club est faite début juillet, mais cette année et compte tenu des conditions sanitaires nous ne savons pas si nous allons pouvoir la maintenir.

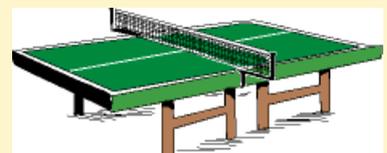
## Informations- Renseignements

Le T C P reste à la disposition des volontaires désirant pratiquer avec passion la petite balle blanche, les lundis et jeudis soir à partir de 20 H 15 à la salle polyvalente de la commune.

Les tarifs appliqués sont très abordables pour être accessibles à tous (inférieur à 90€ pour un adulte /année et entre 35 et 50 € pour un jeune selon l'âge et le type de championnat). Bien entendu, à l'heure actuelle et compte tenu de la situation sanitaire, les entrainements n'ont pas repris (salle occupée par les élèves pour la cantine scolaire).

Si vous désirez des renseignements complémentaires vous pouvez joindre :

|                     |   |                             |
|---------------------|---|-----------------------------|
| Mr Jean-Luc SAUVAGE | ' | 05.45.66.30.58 (Président)  |
| Mr Francis GUILBAUD | ' | 05.45.67.80.04 (Trésorier)  |
| Mr Gilles NAUZIN    | ' | 05.45.24.09.06 (Secrétaire) |





## LE COIN LECTURE TORSAC

Les bénévoles de l'association, créée en 2002, tiennent une permanence à la bibliothèque de TORSAC, située à l'arrière de la salle polyvalente. En raison des conditions sanitaires liées à la covid 19, **la bibliothèque n'ouvrira que début septembre et affichera sur le site de Torsac ses horaires d'ouverture.** Les prêts de livres, CD et DVD reprendront à cette même date.

Le « prix des lecteurs » du 1<sup>er</sup> roman 2020 est maintenu et débutera à la date du 20 juin. Ce prix est organisé par l'association des Amis du Livre, le Service Départemental de la Lecture (SDL) et la médiathèque de Villebois- Lavalette. Les six romans sélectionnés cette année sont:

- \* Alexandra Koszelyk "A crier sur les ruines" Éditions Aux forges Vulcain
- \* Loo Hui Phang "L'Imprudence" Éditions Actes Sud
- \* Victoria Mas "Le bal des folles" Éditions Albin Michel
- \* Mathieu Palain "Sale gosse" Éditions L'Iconoclaste
- \* Abel Quentin "Sœur" Éditions de L'Observatoire
- \* Beata Umubyeyi Mairesse " Tous les enfants dispersés" Éditions Autrement

Ses livres seront disponibles à partir du 20 juin 2020 et seront transmis aux participants sur rendez-vous. La date limite pour la transmission des résultats est fixée à fin novembre.

Nous avons besoin de votre soutien. Toute nouvelle adhésion est la bienvenue (cotisation annuelle: adulte 8€- enfant 4€).

**BONNE LECTURE A TOUS !**

## LES MULTICOLORES



### Extrait de la chanson de Florent Pagny

*Chanter pour oublier ses peines  
Pour bercer un enfant, chanter  
Pour pouvoir dire je t'aime  
Mais chanter tout le temps...*

La chorale « les multicolores » vous annonce que les répétitions de chants reprendront le mercredi 2 septembre à 20h à la salle polyvalente de TORSAC sauf modifications des conditions sanitaires actuelles. Vous pourrez consulter les changements éventuels sur le site suivant : <https://www.torsac.fr>

Nous avons hâte de nous retrouver le mercredi soir en toute simplicité, convivialité et harmonie. Après ce temps de pause involontaire, nous voulons retrouver le plaisir et la joie de chanter ensemble des chansons de variété française, sous la direction de notre pianiste Damien et de notre marraine, Jackie CARHAN. Nos cordes vocales reposées ont besoin de s'entraîner pour offrir en chansons de bons moments de partage lors des manifestations que nous espérons reprendre rapidement.

Nous sommes actuellement une équipe composée de 17 membres prête à accueillir de nouveaux choristes.

Toute personne (homme, femme, de tous âges), désireuse de nous rejoindre pour pousser la chansonnette, est la bienvenue. Vous avez envie de nous rejoindre ? N'hésitez plus, vous pouvez contacter la présidente, Mme Francine OLEJNICZAK au n° suivant : 05.45.67.85.03 ou 06.29.60.13.40 ou par mail [olejniczak.francine@free.fr](mailto:olejniczak.francine@free.fr)

**Rejoignez-nous !**

## Torsac Gym Tonic

L'association Torsac Gym Tonic a repris ses activités en septembre 2019.

Malheureusement, la saison s'est terminée brutalement en raison des événements que nous n'attendions pas. Une vingtaine de licenciées étaient présentes tous les mardis soirs à la salle polyvalente sous la houlette de Colette, notre animatrice depuis 18 ans.

Les séances sont variées, associant sport, santé, détente et loisirs ou chacune peut pratiquer cette activité à son rythme.

Chaque séance se déroule en deux temps, de 20h15 à 20h45 activité step et de 20h45 à 21h45 activité de gym, comprenant des échauffements, des exercices d'assouplissements, de renforcements musculaires variés, puis décontraction et détente en fin de séance. Depuis deux ans, tous les derniers mardis du mois, une séance de pilate (gym sur ballon) a été mise en place. En plus des séances habituelles, d'autres activités ont lieu en extérieur, aquagym, bowling, Lasers-Quest, zumba...

Ces exercices physiques permettent de préserver notre capital santé et, outre la maîtrise du corps que la GYM VOLONTAIRE (GV) apporte aux participantes, les échanges entre personnes sont multiples et des liens se nouent.

Au mois de juin, un rassemblement inter associations a lieu à Touvre où chaque section présente une chorégraphie préparée assidûment avec l'animatrice.

Puis pour clore la saison sportive, un repas est pris en commun au restaurant.

Nous espérons vivement reprendre nos entraînements au mois de septembre. Ces activités sont ouvertes à tous, hommes, femmes et enfants à partir de 14 ans.

Si vous êtes intéressés et si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez prendre contact auprès d'un membre du bureau.



- Florine MAUDET présidente au 06 28 07 66 87
- Evelyne BATY secrétaire au 06 14 78 42 24
- Laurence BARLET trésorière au 06 03 13 85 67
- Eliane DUPE trésorière adjointe au 05 45 24 06 69

## Jeux

### Retrouvez les 15 anomalies !



## Agenda

### 24/07 : Visite patrimoniale estivale de Torsac (17h30 à 18h30)

Le service Pays d'art et d'histoire de « GrandAngoulême » propose une visite patrimoniale du bourg de Torsac

### 29/08 : Soirée concert

Avec le groupe « GypSwing »

## Infos diverses

### La parole est à vous !



Torsac vous donne la parole sur le ressenti du confinement, adressez quelques lignes sur votre vécu à la Mairie et nous sélectionnerons des commentaires à publier dans le prochain journal (trimestriel), la publication sera faite par extraits et après autorisation de son auteur !



# Mémento services

## MAIRIE DE TORSAC

Le Bourg  
16410 TORSAC

email: [mairie@torsac.fr](mailto:mairie@torsac.fr)

☎ 05 45 24 54 20  
☎ 05 45 24 59 69

### Heures d'ouverture:

Lundi - mardi - mercredi -  
vendredi  
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30  
Jeudi  
9h00 - 12h00

## PERMANENCES DU MAIRE

Sur Rendez-vous

## COMMUNAUTÉ d'AGGLO GRANDANGOULÈME

25 Boulevard Besson Bey  
16023 ANGOULÈME Cedex

☎ 05 45 38 60 60

## L'AGENCE POSTALE de TORSAC

Le Bourg  
16410 TORSAC

☎ 05 45 24 53 52

### Heures d'ouverture:

Lundi – mercredi - vendredi  
14h00 - 17h  
Mardi – Samedi 9h00 - 12h00  
Levée à 9h tous les matins

## COMITÉ DES FÊTES

Président : **Sébastien Barthel**  
☎ 06 79 03 78 59

## TORSAC GYM TONIC

Présidente : **Florine MAUDET**  
☎ 06 28 07 66 87

## Chorale LES MULTICOLORES

Présidente : **Francine OLEJNICZAK**  
☎ 06 29 60 13 40

## LE COIN LECTURE

Présidente : **Jany MARTIN**  
☎ 05 45 24 09 96

## TORSAC CLUB PONGISTE

Président : **Jean-Luc SAUVAGE**  
☎ 05 45 23 99 65

## APE (Amicale parents d'élèves)

Présidente : **Stéphanie AROSKO**  
[stephanie.arosko4@gmail.com](mailto:stephanie.arosko4@gmail.com)

## LE CLUB DES AÎNES

Présidente : **Amélie FAUCON**  
☎ 06 62 75 41 14

## CENTRE CANIN

Président : **Ludovic TROUBADIS**  
☎ 05 45 60 30 86 /  
06 27 18 29 74

Ecole : ☎ 05 45 24 50 50

Garderie : ☎ 05 45 24 09 96

Charente Libre : Mr Denis BIOJOUT [denis\\_biojout@yahoo.fr](mailto:denis_biojout@yahoo.fr)

☎ 05 45 24 98 15 / 07 85 38 86 09

Sud-Ouest : Mme CHASSAIN ☎ 05 45 24 51 16

## Accueil de Loisirs ALSH (ALVEOLE)

[alsh.dirac@grandangouleme.fr](mailto:alsh.dirac@grandangouleme.fr)

607 route du stade - 16410 DIRAC ☎ 05 45 25 59 18

## Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

[ram.dignac@grandangouleme.fr](mailto:ram.dignac@grandangouleme.fr)

## Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

[laep.dignac@grandangouleme.fr](mailto:laep.dignac@grandangouleme.fr)

4 rue des écoles – 16410 DIGNAC ☎ 05 45 66 29 49

## Maison Départementale des Solidarités d'Horte et Tardoire (Antenne de Dignac)

3, place du Champs de Foire  
16410 DIGNAC

☎ 05 16 09 51 42

Assistantes sociales :  
(sur rendez-vous)

## DÉCHÈTERIE DE DIRAC

Le Boisseau, Rte de périgueux  
16410 DIRAC

☎ 05 45 25 04 01

Lundi – jeudi – vendredi – samedi : 9h/12h et 14h/18h  
mercredi : 9h/12h

**fermée pendant le confinement**

## Conciliateur de justice

Contacter le TGI  
05 45 37 11 62 ou 05 45 37 11

## SEMEA

☎ 05 45 37 37 37

## E.D.F

☎ 09 72 67 50 16 ou 09 69 32 15 15

POMPIERS.....18

SAMU.....15

## GENDARMERIE VILLEBOIS

☎ 05 45 64 90 01

Permanences :  
Lundi 8h00 - 12h00  
Mercredi 14h00 - 18h00

## GENDARMERIE BLANZAC

☎ 05 45 64 00 23

Permanences : Tous les jours